



CHARTRE DE L'ALAE
JEAN DE LA FONTAINE

L'ALAE et la cantine sont des lieux collectifs où des règles de vie communes s'appliquent :

BONJOUR, S'IL TE PLAÎT, MERCI, AU-REVOIR EN SONT LES BASES



Jouer, découvrir, se détendre, s'amuser seront les maîtres mots du centre

composé d'une équipe d'animateurs compétents et à l'écoute des enfants

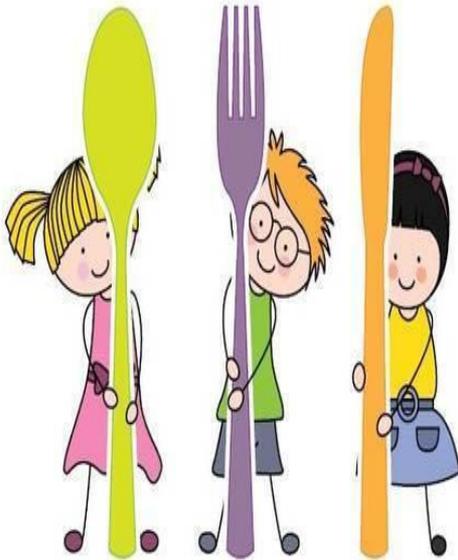


**L'équipe d'animation se compose de 2 codirectrices et 6 animateurs,
2 personnels cantine sont présents sur le temps du repas
Les engagements de notre équipe :**



- Elle est garante de la sécurité physique, morale et affective de vos enfants, tout en gardant une certaine distance relationnelle,
- Elle établit le cadre dans lequel l'enfant évolue en confiance en favorisant son autonomie,
- Elle est responsable des enfants qu'elle prend en charge pendant les heures d'ouvertures du centre,
- Elle propose des animations variées en lien avec le projet pédagogique permettant à l'enfant de s'épanouir au mieux
- Elle est respectueuse et à l'écoute des besoins de vos enfants sur les différents temps ALAE
- Elle fait le lien entre l'école, les parents et les enfants

A la cantine, je respecte le lieux, ce n'est pas une salle de jeux



Avant :

- Je me fais inscrire sur le listing et me range sous le préau dans le calme en attendant les activités
- Je passe aux toilettes
- Je me lave les mains
- Je dépose mes affaires aux porte-manteaux
- Je ne cours pas dans tous les sens

Pendant :

- Je m'installe dans le calme et correctement à table
- Je goûte à tout, mange proprement sans gaspiller la nourriture ni jouer avec
- Je peux discuter, sans crier afin de respecter mes camarades et adultes autour de moi
- Je patiente si l'animateur est occupé
- Quand j'ai fini, je débarrasse mes couverts

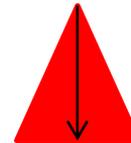
Après :

- Je sors par petit groupe
- Je me lave les mains
- Je récupère mes affaires (manteaux, veste, casquettes...)
- Je vais dans la cour dans le calme et sans courir

**A l'ALAE, on est bienveillant,
on échange, on partage, on
rit, on joue, on s'amuse, on se
détend à travers des activités
manuelles, sportives,
ludiques, éducatives**



- Je suis respectueux de mon entourage (animateur, enfants, intervenants...) et des lieux
- Je prends soin du matériel mis à ma disposition (jeux extérieur, jeux intérieur)
- Je respecte la propreté des lieux (pas de papier par terre, on tire la chasse aux WC, se lave les mains...)
- Je joue, je range
- Je parle poliment, sans crier
- Je ne me bagarre pas
- Je goûte dans le calme
- Je ne cours pas dans tous les sens
- Je peux m'inscrire aux activités proposées par les animateurs
- Je peux me poser, me détendre
- Je suis libre de participer aux activités, elles ne sont pas obligatoire, mais je me tiens à celles où je m'inscris par respect pour mes camarades et animateurs



- Je n'ai pas le droit de taper, ni insulter mes camarades, animateurs, intervenants
- Je ne casse pas le matériel mis à ma disposition
- Je ne joue pas dans les toilettes
- Je ne sors pas seul

**Parents ,vous êtes
responsables de la sécurité
physique, morale et affective
de vos enfants.
L'équipe d'animation travaille
dans cette continuité**



Vos obligations :

- Inscrire vos enfants sur les différents temps ALAE (matin, midi, soir) y compris le mercredi
- Consulter le portail famille et vos mails afin d'avoir les informations à jour
- Pensez à prévenir vos enfants qu'ils sont inscrits l'ALAE
- Fournir un goûter équilibré pour les temps ALAE et la journée du mercredi
- Le respect des règles de vie, de savoir-vivre en collectivité, de citoyenneté et de politesse devra être appliqué et rappelé à vos enfants afin de maintenir une continuité éducative
- Lire le règlement intérieur et le respecter
- Appliquer les règles durant la mise en place du protocole sanitaire
- Fermer le portail à votre arrivée et votre départ (plan vigipirate)
- Pensez aux goûters de vos enfants , y compris le mercredi
- Vos enfants sont sous votre responsabilité une fois récupérés par vos soins, Attention de ne pas les laissez pas grimper n'importe où dans la cour de l'ALAE afin d'éviter les mises en danger. On évite également d'y rester pour discuter en raison du protocole sanitaire et plan vigipirate
- Etre respectueux de l'équipe d'animation

**Merci de respecter les mesures et le règlement de la structure
pour le bien être de chacun**



Les réprimandes



Rappel :

Le service d'accueil de loisirs et de restauration scolaire n'est pas une obligation, ni une garderie, ni une crèche.

C'est un lieu convivial, éducatif où vos enfants peuvent pratiquer des activités diverses et variées afin d'évoluer en sécurité, en groupe ou en autonomie , encadrés par une équipe bienveillante et investie.

Tout manquement aux règles de vie en collectivité, sera sanctionné par un avertissement.

Au bout du 3^{ème}, une rencontre pourra avoir lieu avec les parents et l'équipe de direction.

Si aucun changement de comportement n'est constaté de la part de l'équipe d'animation, un renvoi temporaire ou définitif peut-être envisagé.

ANNEXE

STOP VIRUS



PERIODE COVID :

Rappel du protocole sanitaire en vigueur

Pour les enfants à partir de 6 ans, animateurs, parents, intervenants, personnels de cantine...



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
DANS LES ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS PÉRISCOLAIRES

- **Matin :**
 - les enfants de maternelles sont accueillis dans les locaux de l'ALAE et doivent se laver les mains.
 - les primaires sont accueillis dans la BCD, niveau l'école et doivent se laver les mains.
- **Midi :**

Pour chaque classe primaire, des barquettes masques propres et masques sales, gérées par les animateurs référents de chaque classe sont mises à disposition pour vos enfants.

Vos enfants doivent avoir 2 masques minimum par jour, et une pochette pour le propre et le sale.

 - les maternelles et CP mangent au 1^{er} service par groupe classe. Ils jouent ensuite dans les locaux du centre ou espace vert et peuvent participer aux activités proposées (excepté pour les enfants faisant la sieste à 13h00)
 - les primaires mangent au 2^{ème} service par groupe classe et jouent dans la cour ou participent aux activités proposées.
- **Soir :**
 - l'accueil pour le départ des maternelles et CP a lieu dans les locaux de l'ALAE. Vous sonnez et patientez devant la porte le temps du lavage des mains de vos enfants.
 - l'accueil pour le départ des primaires se fait au niveau de cour de l'école. Sonnez à l'interphone de la porte ALAE, un animateur accompagnera votre enfant. Patientez, le temps du lavage des mains de vos enfants.



Le lavage des mains

Quand se laver les mains ?

- Quand j'arrive et repars du centre
- A chaque moment de la journée, et pas uniquement en période COVID
- Avec du savon
- Je pense à bien les sécher également



Quand je passe aux toilettes



Quand je me mouche



Avant et après le repas



Quand j'ai fini de jouer dehors



Quand elles sont sales



Quand je change de masque



Le port du masque

- Comment le porter ?
- Que dois-je en faire ?
- Où le mettre ?



Je le mets correctement : il couvre mon nez, ma bouche et mon menton



Si mon masque est lavable, je le mets dans une pochette masque sale et je le range dans mon cartable.
Je ne mélange pas le propre et le sale



Si le masque est jetable, je le mets dans la poubelle, prévu à cet effet.

Département du Tarn



Mairie de Labastide Saint-Georges

ACCEPTATION DE LA CHARTE DE L'ALAE

ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

L'inscription à L'Accueil de Loisirs Jean de la Fontaine implique l'acceptation de la présente charte.

Merci de la lire avec votre enfant. Celle-ci est distribuée pour prise de connaissance et signature pour acceptation par les deux parties (famille et ALAE).

Vos enfants et vous-mêmes êtes acteurs du bon fonctionnement du centre et chaque partie s'engage à la respecter pour le bien vivre en collectivité de chacun.

Enfants (nom/prénom)

Représentants légaux de l'enfant (nom, prénom)

Avons pris connaissance de la charte de l'ALAE Jean de la Fontaine, nous l'acceptons et nous engageons à la faire respecter.

Lecture faite le/...../.....

Le 23 juin 2021

A

A Labastide Saint-Georges

Signature des parents et des enfants

Le Maire,

